
” 1°. Revenus que le Séminaire retire des cinq mai- sons qu’il possède en cette ville.....	\$3,380.77
“ 2°. Revenus du Sault-au-Matelot.....	2,873.70
	<hr/>
	\$6,254.47

“ Balance du déficit.....\$22,885.53.

“ La balance de ce déficit est comblé avec les revenus que retire le Séminaire des propriétés qu’il possède en dehors de Québec, notamment de sa seigneurie de l’île Jésus, de la côte de Beauport, de ses fermes de Saint-Joachim, de la Canardière, de Beauport, etc. »

Le Dr Larue examinait ensuite le personnel de la maison qui était alors de trente-quatre prêtres et ecclésiastiques.

« Le salaire de ces trente-quatre prêtres et ecclésiastiques, disait-il, se repartit comme suit :

1° Agrégés : salaire \$20 chacun. Total.....	\$280.00
2° Auxiliaires : \$100 chacun. Total.....	900.00
Ecclésiastiques ; salaire de \$55 chaenn. Total.....	600.00

Total des salaires.....\$1,785.00

« C’est-à-dire que le total des salaires réunis des quatorze agrégés atteint le chiffre du salaire d’un domestique de bonne maison !

« C’est-à-dire que le chiffre total des salaires réunis des trente-quatre prêtres et ecclésiastiques qui font la besogne du Séminaire, s’élève à peu près au montant que perçoit un commis d’une bonne maison de commerce » !

Cette statistique était de nature à éclairer tous les hommes de bonne foi. Ce que le Dr Hubert Larue écrivait alors, on pourrait encore le redire aujourd’hui avec une égale vérité. Oui, nous avons au Séminaire de Québec des hommes comme Mgr Laflamme—par exemple—professeur éminent, écrivain d’un rare mérite, savant dont la réputation rayonne au-delà des limites de notre pays, et qui ne reçoit de la maison dont il a été longtemps le recteur et dont il reste l’une des illustrations, qu’une somme dérisoire de \$100 par année ! Et cette institution, à qui lui et ses collègues du professorat ecclésiastique donnent pour rien leur talent, leur zèle, la lumière de leur intelligence, elle a distribué depuis deux siècles l’ensei-